



## **REUNION DU CLUB DES ARCHERS DE RE**

Le 19/11/2013 a eu lieu une réunion à laquelle participait l'ensemble du bureau moins un membre excusé, et plusieurs adhérents du club

Cette réunion portait sur les thèmes suivants:

- 1/ Préparation de la saison extérieure 2014
- 2/ Tir nature du 27 avril 2014
- 3/ Concours du 28 et 29 juin 2014
- 4/ Achat de matériels
- 5/ Vente d'espace publicitaire mur de tir
- 6/ Changement de l'adresse de domiciliation du club

### **1/ La saison extérieure 2014**

La question de la pérennité du pas de tir extérieur du « Vert Clos » est posée, sachant qu'il est installé dans le lieu sensible que sont les remparts de St Martin de Ré.

Un projet est en cours d'élaboration au sein du bureau des Archers de Ré, afin de délocaliser le pas de tir sur une partie non occupée du collège des Salières, partie située entre la piscine et les premiers bâtiments d'enseignement.

Après avoir exposé le projet, il s'avère qu'une foule de question des participants demande à ce que cette perspective soit étudiée plus en profondeur. Le projet est donc repoussé pour étude complémentaire.

### **2/ Tir nature du 27 avril 2014.**

La journée de tir nature qui avait été décidée en assemblée générale est maintenue à la date du 27 avril 2014.

S'agissant d'une rencontre amicale, le bureau a décidé qu'aucun mandat ne sera publié afin de se laisser le choix des clubs qui seront invités, non pas dans un soucis de ségrégation sportive mais afin de nous permettre de limiter le nombre de participant.

Une réunion préparatoire de cette journée sera ultérieurement prévue.

### 3/ **Concours du 28 et 29 juin 2014**

Le concours extérieur organisé par les Archers de Ré en 2014 sera le concours de la ligue Poitou-Charentes, tir fédéral, le dimanche et un concours jeunes le samedi.

L'organisation proprement dite sera pratiquement la même que l'année précédente. Une réunion préparatoire sera programmée pour fixer le détail de l'organisation.

S'agissant du concours ligue les récompenses sont prévues par la Ligue.

Comme il est de coutume lors de ce genre de concours le club organisateur remet un présent à chaque participant. Il a donc été décidé d'écouler notre stock de casquettes stylos et autres porte-clés au nom du club des Archers de Ré.

Les récompenses pour le concours jeunes sont à la charge de notre club.

### 4/ **Matériels de concours**

Comme à chaque concours, un prêt de matériel sera demandé aux clubs de LA ROCHELLE et d'AYTRE.

Si cette solution paraît confortable pour notre club, elle ne peut perdurer. Nous devons envisager l'achat de ce matériel à savoir au minimum 24 chevalets et 48 paillons. Le coût total de l'opération est estimé à environ 3800 euros.

Une étude va être lancée par le bureau afin de tenter de diminuer ce coût en fabriquant nous même les chevalets.

Pour le stockage de ce matériel, le club a passé une convention avec la mairie de St Martin de Ré pour l'occupation d'un local à la salle de la poudrière.

L'achat d'un coupe tube est pour le moment repoussé au profit des matériels cités plus haut.

### 5/ **Vente d'espace publicitaire mur de tir**

Le bureau a demandé l'autorisation à la mairie de St Martin de Ré de placer des panneaux publicitaires sur le mur de tir installé dans la salle sur sa partie basse. Cette autorisation nous a été accordée, à la condition que cette publicité soit harmonieuse.

Sur les neuf emplacements disponibles, quatre sont affectés à nos sponsors « historiques », et donc cinq sont disponibles à la vente. Le bureau a fixé l'emplacement annuel à 150 euros, le sponsor nous fournissant son panneau publicitaire.

Une recherche des sponsors intéressés est donc lancée.

## 6/ **Changement de domiciliation du club**

Il a été voté à l'unanimité le changement de domiciliation du club des Archers de Ré.

- Au lieu de lire 15 rue Marie Galante à St MARTIN DE RE 17410
- il y a lieu de lire 14 avenue de Philippsburg à ST MARTIN DE RE 17410

Le reste sans changement

Fait et clos le 20/11/2014

Le président

Le secrétaire

La trésorière